



Prévention des Risques Professionnels

Connaître les enjeux et les acteurs - Formation e-learning



Objectifs APTITUDES & COMPETENCES

Connaître les enjeux de la prévention des risques professionnels et les raisons de prendre en compte les questions de sécurité dans l'entreprise.

Compétences visées

- Être capable d'identifier les rôles et missions des différents acteurs de la prévention
- Savoir identifier les raisons de s'investir dans la démarche de prévention
- Connaître les types de causes des accidents et des maladies professionnelles ainsi que leurs conséquences pour l'entreprise
- Connaître les principales obligations légales et réglementaires



PUBLIC

Chefs d'entreprise, Responsables de sites, Ressources Humaines, Responsables Santé Sécurité, à l'ensemble des managers



MODALITES

• Durée

Théorie e-learning : 0 h 30 (durée moyenne variable en fonction du mode d'utilisation et du profil du stagiaire)

• Nombre de participants : 1 participants maximum et 0 participant minimum

• Type d'action : Formations en FOAD uniquement



PRÉ-REQUIS

A• Disposer d'un poste de travail permettant l'utilisation du module dans les meilleures conditions détaillées dans l'annexe A jointe à ce document

Programme détaillé de la formation

Introduction

I - Les chiffres de la sécurité

- Troubles psychosociaux ;
- Absentéisme et présentéisme ;
- Pyramide de Bird.

II - Les types de causes des accidents et les conséquences pour l'entreprise

- Niveau de culture sécurité ;
- Comment arrivent les accidents ? Les facteurs techniques, humains et organisationnels ;
- Conséquences pour l'entreprise : économiques, juridiques, sociales, etc.

III - Les principales obligations et responsabilités

- Obligations et responsabilités de l'employeur ;
- Obligations des travailleurs ;
- Responsabilité civile de l'employeur ;
- Responsabilité pénale de l'employeur ;
- Délégation de pouvoirs.

IV - Les acteurs internes et externes

- Les acteurs internes et le management de la santé sécurité ;
- Les acteurs externes.

V - Les 5 raisons pour agir

- Protéger la santé et la sécurité des travailleurs ;
- Répondre aux obligations légales et réglementaires ;
- Améliorer le climat social ;
- Contribuer à la performance économique de l'entreprise ;
- Améliorer l'image de marque de l'entreprise.

Le module est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

L'évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Module E-learning composé d'une partie formation et d'une partie évaluation des connaissances
Un document de synthèse complète le module et pourra être consulté par l'apprenant dès que nécessaire
- Notre formule E-learning comprend un tutorat de connexion et de gestion administrative.

Moyens techniques

- Le stagiaire doit disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis détaillés dans l'annexe A ci-jointe.

Evaluation

- L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de parcours

Délai d'accès

- En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

- Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de l'évaluation finale
- Attestation de formation adressée au signataire de la convention ou à son correspondant.

